

Loi sur les

Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII
LANGUES OFFICIELLES

État des réalisations 2004-2005



Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

Loi sur les

LANGUES OFFICIELLES

État des réalisations 2004-2005

juillet 2005

Rapport publié par

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H4Z 1E8

www.dec-ced.gc.ca

© Ministère des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Numéro de catalogue : Iu90-1/1-2005
ISBN : 0-662-69243-8

Photographie :
Ariane Ouellet, ©Le Québec en images, CCDMD

Imprimé au Canada

novembre 2005



Canada

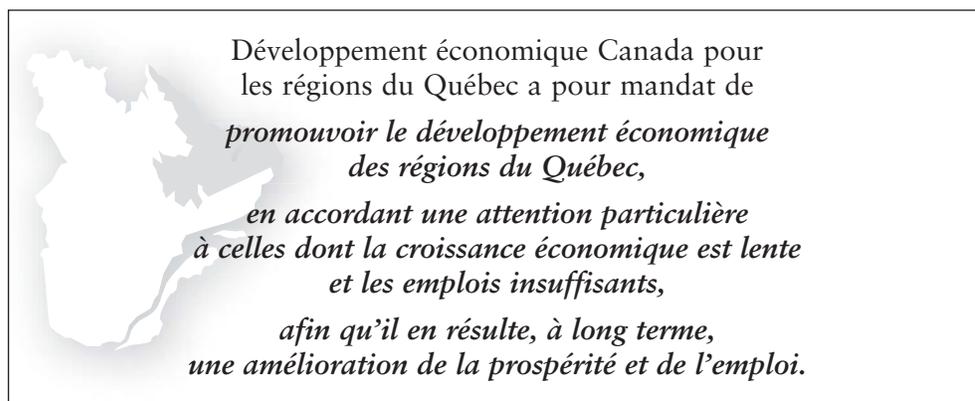
Table des matières

ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

« Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Renseignements généraux	1
Sommaire des principaux résultats atteints	3
Principales catégories d'intervention	5
État détaillé des réalisations	9
1 Sensibilisation	9
2 Consultation	11
3 Communication	15
4 Coordination et liaison	17
5 Financement et prestation de programmes	20
6 Reddition de comptes	24

Renseignements généraux



Organisme du gouvernement du Canada
Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

Ministre responsable
L'honorable Jacques Saada

Responsables de la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi*

Présidente
Michelle d'Auray

Vice-présidente aux Opérations
Manon Brassard

Championne des langues officielles
Rita Tremblay

Gestionnaire responsable
Stéphane Dufour

Coordonnatrice nationale
Louisette D'Amboise
Développement économique Canada
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 496-0946
Télécopieur : (514) 283-7491
Courriel : louisette.d_amboise@dec-ced.gc.ca

Période couverte
Année 2004-2005

www.dec-ced.gc.ca

Sommaire des principaux résultats atteints

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a réalisé, au cours de l'année 2004-2005, différentes activités afin de contribuer à l'atteinte de l'engagement du gouvernement du Canada de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et la dualité linguistique. Son intervention s'inscrit dans la perspective du *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats* (CGRR) du gouvernement du Canada en matière de langues officielles et se rapporte plus particulièrement aux résultats horizontaux suivants identifiés dans cet outil :

- le renforcement du développement économique communautaire et les industries de la langue
- l'accès amélioré à l'apprentissage et à la dualité linguistique
- le renforcement de la vitalité des communautés et de la dualité linguistique dans les institutions de la société
- le respect de la *Loi sur les langues officielles* et de la Constitution par des programmes et des services appuyant le développement des CLOSM.

L'agence a travaillé de concert avec Industrie Canada à la mise en œuvre des trois éléments du volet économique du *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement :

- deux projets-pilotes de téléapprentissage en opération pour le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif dans des régions éloignées des grands centres mettant à contribution des leaders dans le domaine, ce qui concourt à les familiariser aux enjeux des CLOSM et à la dualité linguistique
- un projet de 24 stages liés à la nouvelle économie afin de permettre aux jeunes anglophones de demeurer dans les régions et de favoriser la vitalité de leur milieu
- des visites dans les communautés, une participation aux sessions d'information sur les programmes et les services de développement économique afin d'échanger avec la clientèle anglophone et de l'appuyer dans son développement.

Des travaux ont été effectués en vue du renouvellement du Programme de développement des collectivités (PDC) qui permet d'accorder du financement aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) dans les régions rurales désignées, aux Corporations de développement économique communautaire (CDEC) dans les zones urbaines dévitalisées et aux Centres d'aide aux entreprises (CAE) dans les zones périurbaines. Le PDC vise à stimuler la participation des collectivités à la prise en charge de leur avenir et à soutenir la création locale d'emplois en fournissant une aide technique et financière. Des mesures sont en place afin qu'une vingtaine de ces

organismes, situés dans des collectivités où se trouvent des communautés anglophones, offrent leurs services dans les deux langues officielles. Au cours de la dernière année, l'agence a appuyé le renforcement des liens entre les SADC et les CLOSM en organisant des rencontres et des discussions sur des pistes de collaboration possibles afin de promouvoir la participation de ces dernières au développement des collectivités.

L'agence a également contribué à l'exercice de révision de l'initiative financée dans le cadre du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit le Comité national de développement des ressources humaines pour la minorité anglophone. Cet organisme, qui poursuit des objectifs de développement économique communautaire, a pu compter sur la participation active et régulière de trois représentants de Développement économique Canada aux rencontres de ses différents comités. De plus, un projet majeur développé au sein de cette initiative a été financé, en partenariat avec Patrimoine canadien (PCH), dans le cadre d'une mesure spéciale mise en œuvre par l'agence. Ce projet vise le développement d'une approche entrepreneuriale dans les communautés anglophones vivant dans une région touchée au plan économique.

L'agence a accordé une contribution financière de 9,1 millions de dollars pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) dans la région de l'Outaouais. Ce centre regroupera des experts de divers milieux et sera susceptible de générer des retombées scientifiques et économiques importantes reliées au domaine des langues officielles (recherche, formation, commercialisation des innovations, démarrage d'entreprises, création d'emplois).

Développement économique Canada a suscité, accompagné et appuyé la réalisation d'une centaine de projets de développement économique auprès de sa clientèle anglophone grâce à ses programmes d'aide financière, complétés par des initiatives d'animation économique et des démarches d'accompagnement des divers acteurs du développement économique. Priorité a été donnée à l'innovation, à l'économie du savoir ainsi qu'aux collectivités aux prises avec des difficultés d'adaptation. Sur une base plus expérimentale, un projet-pilote a été mis sur pied afin d'appliquer un index de vitalité dans des collectivités ciblées en mettant à contribution des membres de communautés anglophones. Cet outil comporte une centaine d'indicateurs visant à mesurer le potentiel de développement économique de ces communautés et à identifier des activités pour accroître leur vitalité.

Principales catégories d'intervention

Sensibilisation

La sensibilisation du personnel et des gestionnaires de l'agence s'est poursuivie au cours de l'année. Les différentes activités d'information, d'orientation et de communication réalisées ont produit les principaux effets suivants :

- l'engagement du gouvernement à l'égard de la partie VII de la *Loi* est mieux compris à l'agence et par nos principaux partenaires
- des liens se tissent davantage entre les organismes des communautés, les bureaux d'affaires et différents acteurs du développement.

Consultation

L'agence s'est impliquée dans des démarches formelles et informelles de consultation auprès des CLOSM afin de mieux cerner les enjeux et les besoins des communautés anglophones et de renforcer ses liens avec elles. Développement économique Canada a participé à la rencontre annuelle de consultation coordonnée par le Bureau du Conseil privé, à celle d'Industrie Canada et aux deux sessions organisées par Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC). L'agence a également effectué des consultations sur des sujets spécifiques, elle a été régulièrement en contact avec les CLOSM et elle a pu bénéficier d'échanges constructifs grâce à la mise en place de trois comités consultatifs reliés aux projets-pilotes de téléapprentissage. Les connaissances ainsi acquises ont éclairé la prise de décision et le développement d'initiatives visant à favoriser la participation accrue des communautés anglophones au développement économique des régions.

Communication

Grâce à son réseau d'une douzaine de personnes-ressources en appui aux communautés anglophones, Développement économique Canada est en mesure d'assurer la communication selon les besoins exprimés et au rythme qui convient aux communautés. Divers outils de communication, tels que les documents produits et les différents sites Internet auxquels l'agence contribue, améliorent l'accès à l'information pour les communautés. De plus, le personnel de l'agence communique et consolide ses liens avec elles par le biais de rencontres d'information concernant les programmes et les services de l'agence, ceux de ses partenaires, de la famille de l'Industrie ou du gouvernement. Par exemple, trois événements d'animation économique, appelés Contact Affaires, ont été organisés par Développement économique Canada et les SADC dans autant de régions comptant des communautés anglophones, avec le souci de les inclure et de favoriser leur participation.

Coordination et liaison

À l'agence, une coordination a été effectuée auprès de plusieurs directions et bureaux d'affaires contribuant à des activités ou à des initiatives liées aux objectifs de la partie VII de la *Loi*. À l'extérieur, l'agence a participé régulièrement aux rencontres coordonnées par ses différents partenaires du gouvernement du Canada et aux initiatives ou projets qu'ils coordonnent, tels que le *Plan d'action pour les langues officielles* (Bureau du Conseil privé), les initiatives de son volet économique (Industrie Canada), le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (Patrimoine canadien) et le Fonds d'appui pour les communautés de langue officielle (Ressources humaines et développement des compétences Canada).

Financement et prestation de programmes

Au cours de l'année 2004-2005, l'agence a fourni un appui financier de l'ordre de 18,3 millions de dollars pour la réalisation de 107 projets à l'intention des entreprises et des organismes de sa clientèle anglophone. Ces projets visent le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions dans les domaines suivants :

- innovation
- développement des marchés d'exportation
- productivité
- affaires électroniques
- mise en valeur des ressources naturelles
- promotion de l'entrepreneurship.

Des mesures spéciales ont été apportées aux collectivités et aux clients anglophones touchés au plan économique dans le secteur des pêches, en Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et en Basse-Côte-Nord où plus de 40 ententes de contribution ont été approuvées en vue de favoriser la diversification économique et la création d'emplois.

Reddition de comptes

Les objectifs de l'article 41 sont intégrés aux documents ministériels de planification et de reddition de comptes. L'agence a adopté la position d'inclure ces objectifs dans la préparation des planifications des bureaux d'affaires. Ces bureaux de même que plusieurs directions centrales participent à l'élaboration de l'état annuel des réalisations et du plan d'action pour l'article 41. L'agence a contribué aux travaux de la commissaire aux langues officielles relativement à une vérification d'un certain nombre de SADC et a pris des initiatives allant dans le sens des recommandations contenues dans son rapport afin de favoriser une meilleure participation des communautés anglophones aux initiatives de développement économique local réalisées par ses partenaires.

Développement économique Canada a amélioré son appui aux communautés de langue officielle dans différentes catégories d'intervention et continuera dans cette voie en comptant notamment sur des ressources internes et une équipe de gestion mieux sensibilisées, sur des mécanismes de reddition de comptes intégrant les objectifs de l'article 41, sur des partenariats renforcés et sur des liens plus étroits avec les communautés.

État détaillé des réalisations

I Sensibilisation - activités internes

Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc. menées au sein des institutions fédérales dans le but de sensibiliser les employés et la haute direction à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM ; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance ; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

I.1 Premier résultat visé

La haute gestion est bien informée et sensibilisée à l'engagement de l'agence à l'égard de l'article 41.

Principale activité réalisée ¹	Progrès réalisés (résultats atteints) ²
<ul style="list-style-type: none">production de plusieurs fiches informatives, tenue de rencontres de sensibilisation et d'échange avec la haute gestion.	L'engagement de l'agence à l'égard de l'article 41 est bien compris au niveau de la haute gestion qui contribue directement à en assurer la réalisation et à en effectuer un suivi de façon continue.

Notes :

1 Les principales activités réalisées pendant l'année visée par l'*État des réalisations*.

2 Les progrès réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée par l'*État des réalisations*.

1.2 Deuxième résultat visé

Les bureaux d'affaires et les partenaires de l'agence concernés sont sensibilisés et informés des réalisations et des développements relatifs à l'article 41 au sein de l'agence et du gouvernement.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ production dans les deux langues officielles d'un feuillet décrivant les pratiques exemplaires de l'agence à l'endroit des CLOSM et diffusion dans l'intranet et Internet■ production, pour le <i>Bulletin 41-42</i> de Patrimoine canadien, d'un article sur l'appui de Développement économique Canada aux CLOSM de la Basse-Côte-Nord■ diffusion du <i>Bulletin 41-42</i> à l'agence■ démarches de sensibilisation auprès du Réseau des SADC.	<p>Plusieurs documents ont été rédigés, édités et diffusés afin de contribuer à la sensibilisation à l'agence quant à l'article 41 et à l'information sur les pratiques exemplaires.</p> <p>Des partenaires de l'agence, soit les SADC, sont davantage sensibilisés à l'article 41 et à l'importance de renforcer les liens avec les communautés anglophones dans un objectif de développement économique local.</p>

1.3 Troisième résultat visé

Une communauté de pratiques, de réseautage et d'échange est maintenue et alimentée.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges avec les personnes-ressources de l'article 41 des bureaux d'affaires et collaboration avec des représentants de plusieurs directions■ transmission régulière aux bureaux d'affaires des rapports d'activités des Comités de l'employabilité et du développement économique communautaire (<i>Community Economic Development and Employability Committees - CEDEC</i>).	<p>Les bureaux d'affaires et plusieurs directions concernées par l'article 41 connaissent l'engagement de l'agence à l'égard de l'article 41 et contribuent à le respecter. Les priorités et les préoccupations des CLOSM sont véhiculées au sein de l'organisation sur une base régulière.</p>

2 Consultation - partage des idées et de l'information avec les CLOSM

Activités (par exemple comités, discussions, réunions) par lesquelles les institutions fédérales consultent les CLOSM et échangent ou dialoguent avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement ; activités (par exemple tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel des institutions fédérales ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique ; participation des bureaux d'affaires à des consultations des CLOSM pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

2.1 Premier résultat visé

Des mécanismes d'échange sont établis ou maintenus et la haute direction ainsi que le personnel de l'agence sont informés des enjeux de développement économique, des besoins et des attentes des communautés anglophones.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ participation aux rencontres d'échange et de consultation avec les communautés anglophones organisées par le Bureau du Conseil privé■ contribution à la consultation sectorielle orchestrée par Industrie Canada auprès des communautés anglophones■ participation à plusieurs rencontres de comités aviseurs impliquant les communautés anglophones et mis en place à la demande de l'agence■ participation aux consultations effectuées dans le cadre de la révision du Fonds d'appui de RHDC ayant conduit à l'adoption du nouveau Fonds d'habilitation	<p>L'agence s'est impliquée dans de nombreuses activités formelles et informelles de consultation et d'échange avec les communautés, mettant à contribution tant la haute gestion que plusieurs directions ainsi que les bureaux d'affaires.</p> <p>Diverses ressources des communautés ont pu exprimer leur point de vue et participer activement aux premières étapes de l'élaboration d'initiatives particulières afin d'en orienter le développement.</p> <p>Des liens directs avec les CLOSM ont été renforcés, une fois de plus à différents niveaux (central et régional), pour permettre à l'agence d'être davantage au fait des préoccupations et des attentes des communautés et pour axer le développement d'initiatives dans le sens des priorités identifiées.</p>

Suite page 12

2.1 Premier résultat visé (suite)

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges réguliers avec les CEDEC, (présentation de leurs priorités et de leurs activités).	L'agence connaît bien les fondements et les objectifs du Fonds d'appui pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, s'implique dans sa mise en œuvre et contribue à l'atteinte de ses objectifs.

2.2 Deuxième résultat visé

Des pistes sont explorées afin de développer des projets et des initiatives en lien avec les besoins des CLOSM.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ mise à contribution d'un vaste groupe d'acteurs des communautés anglophones dans le développement de projets■ implication des communautés locales dans les activités mises en œuvre dans le cadre de projets à l'intention des CLOSM.	L'agence s'est associée de près aux CLOSM et à ses membres dans l'examen des pistes de développement d'initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du volet économique du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i> . Les objectifs visés étaient de leur donner l'occasion d'exercer une influence prépondérante, de faire en sorte que les projets soient élaborés sur mesure, qu'ils suscitent des partenariats et que les besoins soient bien pris en considération tout au long du processus de mise en œuvre.

2.3 Troisième résultat visé

Les attentes exprimées sont prises en compte dans le développement des projets ou des initiatives.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ mise en œuvre de deux projets de téléapprentissage■ mise en œuvre d'un projet de stages liés à la nouvelle économie■ approbation de projets élaborés dans la foulée de consultations effectuées auprès des CLOSM au niveau régional.	<p>L'agence a opté pour la mise en œuvre de projets-pilotes à caractère structurant qui correspondent aux attentes exprimées par les CLOSM lors des consultations.</p> <p>Plusieurs projets ont été approuvés dans le cadre d'une mesure particulière mise en place afin de répondre aux difficultés rencontrées dans le secteur des pêches dans deux régions. L'un de ces projets, intitulé Développement d'une approche entrepreneuriale, vise à valoriser les compétences et les capacités des individus afin de les faire participer à une démarche collective de restructuration de l'économie régionale.</p>

2.4 Quatrième résultat visé

Des liens de communication entre les bureaux d'affaires de l'agence et les organismes des communautés anglophones sont maintenus ou renforcés.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges entre les bureaux d'affaires et les organismes des CLOSM.	<p>Les bureaux d'affaires développent graduellement une meilleure connaissance des CLOSM, de leurs enjeux et de leurs besoins. De plus, ils interviennent afin d'inviter ou d'intégrer des membres des communautés anglophones à différents comités et événements liés au développement économique de leur région, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">■ le Rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat en Gaspésie■ la Table de concertation fédérale et les rencontres des intervenants en développement régional en Outaouais■ l'Équipe rurale de l'Estrie ainsi que le comité établi dans le cadre de la préparation d'un diagnostic socio-économique de la MRC de Memphrémagog■ la Table de concertation fédérale de Laval — Laurentides — Lanaudière. <p>Plusieurs employés du bureau d'affaires Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine ont participé, sur une base volontaire, à un programme-pilote de mentorat linguistique dirigé par Pêches et Océans Canada et impliquant des organismes des communautés anglophones.</p>

3 Communication - transmission d'information aux CLOSM

Activités de communication externes visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques des institutions fédérales et à promouvoir la dualité linguistique ; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution ; utilisation du site Internet pour communiquer avec les CLOSM.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

3.1 Premier résultat visé

La clientèle anglophone est informée des programmes, des services et des initiatives de l'agence et des liens avec les CLOSM sont établis ou renforcés.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ présentations aux CLOSM des programmes et des services de l'agence et des groupes intermédiaires de leur région (rencontres, annonces publicitaires, outils promotionnels)■ participation des bureaux d'affaires de l'agence aux rencontres avec les CLOSM organisées par Industrie Canada dans le cadre du volet d'information et de sensibilisation du plan d'action du gouvernement■ selon l'état d'avancement des travaux, présentations ponctuelles aux membres des communautés anglophones des progrès enregistrés dans les projets-pilotes et les stages du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i>	<p>Les CLOSM connaissent mieux maintenant les programmes et les services de l'agence et le réseau interne de personnes-ressources avec lesquelles elles communiquent et collaborent de plus en plus. Des événements Contact Affaires ont été organisés par l'agence et les SADC dans trois régions comptant des CLOSM et des mesures particulières ont été prises afin d'assurer que les anglophones puissent en tirer profit.</p> <p>Développement économique Canada a financé l'organisme <i>Youth Employment Service (YES)</i> qui a organisé, dans le cadre de son entente contractuelle, une conférence portant sur différents aspects de l'entrepreneurship. Cet événement a réuni plus de 350 entrepreneurs en offrant plus d'une douzaine d'ateliers et une dizaine de kiosques, dont Info entreprises et Info-Site.</p> <p>Les CLOSM ont été impliquées dans la mise en œuvre du volet économique du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i>.</p>

Suite page 16

3.1 Premier résultat visé (suite)

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges au sein du groupe de travail sur la création d'emplois et la diversification économique du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone.	Les rencontres du Groupe de travail sur la diversification économique et la création d'emplois sont une occasion pour les intervenants de première ligne des CLOSM, agissant comme multiplicateurs, d'acquérir une meilleure connaissance des programmes et des services de développement économique.

3.2 Deuxième résultat visé

La clientèle anglophone a accès à l'information concernant les programmes et les services de l'agence ainsi qu'à son plan d'action et à ses réalisations dans le cadre du Programme des langues officielles dans le site Internet.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ inclusion des nouveaux plans d'action et des rapports annuels relatifs aux différentes parties de la <i>Loi sur les langues officielles</i> dans le site Internet de l'agence■ contribution au site <i>Communaction.ca</i> coordonné par Industrie Canada visant à regrouper, à l'intention des CLOSM, l'information des ministères et des organismes de développement économique■ contribution à l'Inventaire des programmes et autres initiatives d'intérêt pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire coordonné par PCH.	La mise à jour de l'information a été effectuée dans le site Internet de Développement économique Canada. De plus, l'agence a collaboré à la collecte d'information de plusieurs partenaires fédéraux ou à la mise à jour de leur site. Ainsi les communautés ont un accès accru à l'information en direct, et ce, dans plusieurs sites.

4 Coordination et liaison - coordination à l'agence et liaison avec d'autres institutions gouvernementales (excluant le financement)

Activités de coordination (par exemple recherches, études, réunions, etc.) menées par les institutions fédérales avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernement ; participation à des activités organisées par d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, etc. ; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc. à divers forums gouvernementaux.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

4.1 Premier résultat visé

Plusieurs initiatives interministérielles ont été développées, réalisées ou révisées avec le concours soutenu de Développement économique Canada.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">participation régulière aux rencontres des différents comités issus de l'initiative horizontale financée par le Fonds d'appui pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire de RHDCC ; contribution aux travaux de révision de cette initiative	Des représentants de l'agence se sont impliqués au sein du comité exécutif de l'initiative, de concert avec des participants de RHDCC et de PCH. La coprésidence du Groupe de travail sur la diversification économique et la création d'emplois a été assumée par un autre représentant de Développement économique Canada pour la réalisation de travaux liés aux communautés vulnérables, au développement des capacités ainsi qu'au développement de liens avec les différents ministères du gouvernement du Canada et les intervenants économiques. L'agence a également contribué de façon significative aux travaux de révision de cette initiative, spécifiquement aux aspects liés au développement économique local.
<ul style="list-style-type: none">participation à l'organisation du Forum sur la dualité linguistique coordonné par le Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Québec et participation à l'événement.	L'agence a contribué à cet événement qui lui a permis d'interagir avec plusieurs autres institutions fédérales également concernées par l'application du programme des langues officielles.

4.2 Deuxième résultat visé

L'information spécifique quant aux orientations des autres partenaires du gouvernement du Canada est accessible et le partage de bonnes pratiques est facilité.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ participation aux rencontres des coordonnateurs nationaux et régionaux de l'article 41 organisées par les bureaux central et régional (Québec) de PCH■ participation de la championne des langues officielles à divers forums.	L'agence a tiré le maximum de profit de sa participation assidue aux rencontres visant à obtenir et à transmettre des renseignements et à échanger avec les partenaires fédéraux sur l'article 41, et aux diverses rencontres destinées au réseau des champions des langues officielles.

4.3 Troisième résultat visé

L'information concernant les initiatives de l'agence avec les partenaires fédéraux est partagée.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ diffusion de l'information sur les pratiques exemplaires de l'agence relativement à l'article 41.	L'agence a saisi l'occasion de tenir un kiosque sur l'article 41 lors du Forum sur la dualité linguistique et d'y présenter de la documentation, concernant ses pratiques exemplaires, spécialement préparée pour cette occasion. Plusieurs directions ainsi qu'un bureau d'affaires ont joint leurs efforts pour la réalisation de cette activité.

4.4 Quatrième résultat visé

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) avec PCH est renouvelé.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ conclusion et ratification d'un nouveau protocole d'entente.	Le nouveau protocole est maintenant mis en œuvre pour le développement de projets en collaboration avec PCH.

4.5 Cinquième résultat visé

Le volet économique du *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement, favorisant les synergies et la complémentarité avec les partenaires de l'agence, est mis en œuvre.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges et concertation avec Industrie Canada et les autres agences de développement régional relativement au développement et à l'approbation de projets.	Les échanges avec les partenaires de l'Industrie ont permis de suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets reçus et approuvés et de demeurer attentifs à des pistes de collaboration possibles entre les institutions fédérales.

5 Financement et prestation de programmes

Mise en œuvre des programmes et de la prestation de services des institutions fédérales ; financement, seul ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM ; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et des services.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

5.1 Premier résultat visé

Des initiatives de développement économique sont élaborées pour ou par des clients anglophones selon une proportion représentative de la population.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ approbation d'initiatives et de projets dans les domaines de l'innovation, du développement des marchés d'exportation, de la productivité, des affaires électroniques, de la mise en valeur des ressources naturelles, de l'entrepreneurship	<p>L'agence évolue dans sa stratégie qui consiste à favoriser une participation accrue de la clientèle anglophone au développement économique des collectivités et à contribuer au renforcement des capacités communautaires, au développement d'initiatives de diversification économique, au développement de l'entrepreneurship et à la compétitivité des entreprises.</p> <p>Au cours de l'année, l'agence a augmenté sensiblement l'aide financière accordée aux projets des communautés anglophones. Au total, 107 projets ont été approuvés pour un montant de 18,3 millions de dollars comparativement à 9,6 millions de dollars en 2003-2004. Les coûts totaux de ces projets sont de l'ordre de 50,3 millions de dollars. L'aide de l'agence correspond à 10 % de la valeur de l'ensemble des projets approuvés et de leurs coûts totaux. Ce pourcentage est supérieur au poids relatif des anglophones au sein de la population du Québec.</p>

Suite page 21

5.1 Premier résultat visé (suite)

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ approbation de projets dans le cadre de mesures spéciales d'ajustement des collectivités suite à des difficultés dans le secteur des pêches dans les régions de la Basse-Côte-Nord et de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.	<p>Développement économique</p> <p>Canada a assuré la livraison des Mesures d'adaptation des collectivités de pêches au Québec (MACPQ) dans les régions de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord. Dans cette dernière région, où la population est très majoritairement anglophone, une équipe de l'agence s'est impliquée pour conclure 44 ententes de contribution afin de consolider les efforts de diversification économique et de créer plus de 300 emplois dans des domaines préalablement identifiés lors des consultations publiques locales. L'agence a également approuvé des projets visant l'émergence d'une industrie touristique, le développement de compétences et un processus de prise en charge du développement par les individus et les collectivités dans une démarche collective et globale de restructuration de l'économie régionale.</p>

5.2 Deuxième résultat visé

Le volet économique du *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement est mis en œuvre.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ développement de projets de téléapprentissage en lien avec les priorités identifiées par les communautés anglophones et approbation de deux dossiers majeurs dont la réalisation s'étend sur une période de deux ans	L'agence a fait appel à des ressources externes spécialisées dans les secteurs considérés comme prioritaires par les communautés anglophones afin de coordonner le développement, la création de partenariats et la mise en œuvre des projets-pilotes. Plusieurs projets impliquant les communautés sont en cours et d'autres sont en phase de développement. Ces projets de téléapprentissage visent à rendre accessibles aux communautés anglophones divers outils liés à l'entrepreneuriat individuel ou collectif ainsi qu'à la vitalité des communautés.
<ul style="list-style-type: none">■ approbation d'un projet de stages liés à la nouvelle économie.	Dans le cadre du projet de stages visant l'embauche de trois groupes de huit jeunes, la plupart des emplois ont été maintenus (six sur huit) à la fin de la participation d'un premier groupe, ce qui permet aux jeunes de demeurer dans leur communauté.

5.3 Troisième résultat visé

Des projets sont développés dans le cadre du PICLO.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ financement paritaire avec PCH pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du PICLO.	<p>Au cours de l'année 2004-2005, quatre nouveaux projets ont été mis de l'avant. PCH et l'agence injecteront près de 700 000 \$ pour des investissements totaux de plus de un million de dollars. L'un de ces projets est lié au développement touristique en Abitibi-Témiscamingue, un deuxième vise le développement d'une approche entrepreneuriale en Basse-Côte-Nord et les deux autres sont en appui à l'entrepreneurship pour les femmes anglophones dans la région de Laval — Laurentides — Lanaudière (prédémarrage et démarrage d'entreprises).</p>

6 Reddition de comptes

Activités par lesquelles les institutions fédérales intègrent leur travail de mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (par exemple le rapport sur les plans et les priorités, le rapport ministériel sur le rendement, le plan d'affaires ministériel, le bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi*, etc.) ; les évaluations et les vérifications internes des programmes et des services ; les examens réguliers des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs des institutions fédérales pour assurer la mise en œuvre de l'article 41.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

6.1 Premier résultat visé

Les objectifs de l'article 41 sont intégrés à la planification stratégique de l'agence.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ intégration des objectifs visés relativement à l'article 41 dans le rapport sur les plans et les priorités■ reddition de comptes dans le rapport sur la mesure du rendement■ examen de la possibilité d'intégrer l'article 41 comme priorité dans les lettres d'appel pour la préparation des planifications des bureaux d'affaires.	<p>L'article 41 est maintenant intégré aux documents ministériels de planification et de reddition de comptes déposés au Parlement. Il s'agit d'une pratique institutionnalisée.</p> <p>L'agence a adopté la position d'inclure l'article 41 dans la préparation des plans d'affaires des régions.</p>

6.2 Deuxième résultat visé

Un taux élevé de satisfaction de la clientèle anglophone à l'endroit des programmes et des services de l'agence est obtenu.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ évaluations et vérifications internes du niveau de satisfaction.	L'enquête annuelle 2004-2005 réalisée auprès de la clientèle anglophone indique un taux élevé de satisfaction générale pour les services offerts en anglais par le personnel de l'agence, notamment pour le service en personne, l'information écrite et les services téléphoniques.

6.3 Troisième résultat visé

Une contribution aux travaux de la commissaire aux langues officielles est apportée et les recommandations formulées sont prises en considération.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ contribution aux travaux de la commissaire aux langues officielles relativement à une vérification auprès de certaines SADC.	La vérification a eu lieu au cours de l'année visée. Le plan d'action élaboré suite aux recommandations formulées se concrétisera dans l'année à venir. Toutefois, l'agence a déjà organisé des rencontres entre les membres des communautés anglophones et des représentants des SADC afin de favoriser une meilleure participation de cette clientèle aux initiatives de développement économique local mises en œuvre par les SADC.

